

Pauvreté et inégalités

En 2011, plus de 60 000 Guyanais, soit 30 % des 202 500 habitants de la Guyane côtière, vivent sous le seuil de pauvreté monétaire ; il s'agit d'une conception où l'individu pauvre est celui dont la consommation tombe en dessous des normes sociales en matière de consommation, ces références de consommation évoluant en fonction du niveau de vie médian. À l'inverse, les 20 % des Guyanais les plus riches totalisent plus de la moitié de la masse des niveaux de vie. En évolution de 2001 à 2011, le taux de pauvreté a doublé pour les personnes de plus de 65 ans.

Les inégalités sont nettement plus fortes en Guyane

Tous les indicateurs d'inégalités sont plus forts en Guyane qu'ailleurs en France. En Guyane, le rapport interdécile D9/D1, qui mesure l'écart entre le haut et le bas de la distribution des niveaux de vie, est deux fois plus élevé qu'en Guadeloupe et qu'en Martinique. En 2011, 10 % des individus les plus aisés (D9) ont un niveau de vie 13,8 fois plus élevé que les 10 % des individus les plus pauvres (D1), contre respectivement 5,5 et 5,2 fois en Guadeloupe et en Martinique. Entre 2001 et 2011, le rapport en Guyane passe de 8,5 à 13,8, alors qu'il est à peu près stable en Martinique et en Guadeloupe.

Les 20 % des individus les plus pauvres (S20) ne cumulent qu'une très faible part (3,3 %) de la masse des niveaux de vie en Guyane ; c'est deux fois moins qu'en Guadeloupe et en Martinique. À l'inverse, les 20 % des Guyanais les plus riches (S80) totalisent plus de la moitié de la masse des niveaux de vie. Ainsi, les inégalités sont marquées entre ces deux catégories d'individus puisque le rapport entre les deux s'élève à 15, soit deux fois plus qu'en Guadeloupe et Martinique, et trois fois plus qu'en France hexagonale. Ce rapport a augmenté de 50 % en dix ans en Guyane.

Un taux de pauvreté élevé et en augmentation

En 2011, plus de 60 000 Guyanais, soit 30 % des 202 500 habitants de la Guyane côtière, vivent sous le seuil de risque de pauvreté local. Cette part a augmenté de quatre points en dix ans tandis qu'elle était stable en Guadeloupe. Les habitants de la

Guyane côtière ont le niveau de vie médian le plus faible des Antilles-Guyane : la moitié d'entre eux vit avec moins de 8 350 € par an. C'est 3 600 € de moins qu'en Guadeloupe, 3 700 € de moins qu'en Martinique. Le seuil de risque de pauvreté en Guyane s'établit en 2011 à 420 € par mois.

Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté

Entre 2001 et 2011, le taux de pauvreté a fortement augmenté en Guyane pour tous les types de ménages, sauf pour les personnes seules. En 2011, plus de 40 % des

Les mesures de la pauvreté et la pauvreté monétaire

Qu'est-ce que la pauvreté ?

Actuellement, un large consensus international existe pour concevoir la pauvreté comme le fait « de ne pas disposer des moyens indispensables pour participer à la vie sociale ». Comme l'indique le Conseil des Nations Unies, cette participation est conditionnée par la satisfaction d'un certain nombre de besoins élémentaires : se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, mais aussi vivre dans un environnement sûr, pouvoir accéder ou faire accéder ses enfants à l'éducation, avoir accès au marché du travail, au marché du crédit... Dans cette approche, la pauvreté est une exclusion qui doit être appréhendée dans l'ensemble de ses dimensions : l'insuffisance des revenus n'est qu'une d'elles, certes particulièrement importante.

Qu'est ce que la pauvreté monétaire ?

Dans l'approche monétaire de la pauvreté, sont considérés comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur à un seuil qui évolue en fonction de la répartition des niveaux de vie. Il s'agit d'une conception où l'individu pauvre est celui dont la consommation tombe en dessous des normes sociales en matière de consommation, ces références de consommation évoluant en fonction du niveau de vie médian. Il convient alors de déterminer la population à laquelle on se réfère pour définir cette médiane, c'est à dire l'environnement social dont dépendent les normes d'insertion sociale. On se réfère en général au pays tout entier, mais est proposé également une référence régionale. En effet les spécificités de la Guyane par rapport au reste de la France sont très fortes en matière de formation des prix, d'infrastructures routières ou publiques, de marché du travail, et en définitive, d'opportunités pour tous les ménages guyanais.

Qu'est ce qu'on ne mesure pas ?

Quelle que soit la mesure retenue de la pauvreté, il ne s'agit pas d'un indicateur de bien-être : de très nombreuses mesures contemporaines de la pauvreté utilisent d'une façon ou d'une autre sur des indicateurs monétaires, alors que d'autres références fondamentales seraient possibles comme l'espérance de vie, la mortalité infantile ou l'illettrisme. Plus généralement, il est fréquemment supposé que le bien-être puisse être approché au travers d'une batterie d'indicateurs dont le revenu n'est qu'une composante : accès aux biens collectifs, à l'éducation, aux services de santé... .

Quelles sont les limites de la pauvreté monétaire ?

Cette approche dépend largement des conventions adoptées, tant pour la définition du niveau de vie que pour la fixation du seuil. Dans le taux de pauvreté proposé au seuil de référence locale, le niveau de vie est défini à partir du revenu disponible monétaire, ce qui conduit à ignorer certaines composantes comme le patrimoine ; observé sur un an, il ne permet pas d'appréhender la durabilité de la pauvreté. Fixé à 60 % du niveau de vie médian, le seuil augmente au cours du temps avec l'élévation générale du niveau de vie. À noter que le calcul du taux de pauvreté régional n'est pas corrigé des disparités dans le niveau des prix.

individus vivant dans une famille monoparentale ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté local. En 2001, ce type de ménage était déjà particulièrement touché par la pauvreté : plus d'un tiers des individus était sous le seuil de pauvreté. Cette part a encore augmenté en 2011, de 5,5 points. Les ménages complexes sont eux aussi très touchés. En 2011, 37,9 % des individus y appartenant sont sous le seuil de pauvreté, c'est 8,5 points de plus qu'en 2001. Les couples avec enfant(s) ne sont

pas épargnés : en 2011, 29,3 % ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. La part des personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté n'a pas évolué entre 2001 et 2011, environ 18 %.

des ménages dont la personne de référence avait plus de 65 ans vivant sous le seuil de pauvreté a presque doublé, passant de 15,8 % en 2001 à 28,9 en 2011. ■

Hausse du taux de pauvreté pour les individus des ménages jeunes et seniors

Le taux de risque de pauvreté augmente quel que soit l'âge de la personne de référence du ménage. En particulier, la part

12 50 % des individus es plus pauvres cumulent 17,5 % de la masse des niveaux de vie

Indicateurs d'inégalités de niveau de vie déclaré en 2011

	Guadeloupe	Guyane	Martinique
Moyenne (en €)	14 640	12 320	14 410
D1 (en €)	5 020	2 110	5 050
D5 (en €)	11 950	8 340	12 050
D9 (en €)	27 720	28 950	26 130
Q1 (en €)	7 160	3 850	7 120
Q4 (en €)	20 010	19 160	20 440
D9/D1	5,5	13,8	5,2
Q4/Q1	2,8	5	2,9
D5/D1	2,4	4	2,4
D9/D5	2,3	3,5	2,2
S20 (en %)	6,4	3,3	6,4
S50 (en %)	25,7	17,5	26,7
S80 (en %)	57,5	49,3	59,2
Nombre de personne sous le seuil de pauvreté local "réel"	81 332	61 162	80 812
Taux de risque de pauvreté local à 60% (en %)	20,1	30,2	20,6
Seuil de risque de pauvreté local (en €)	7 170	5 010	7 230

Lecture : en 2011, la moitié des individus les plus pauvres cumulent 17,5 % des niveaux de vie. Note : le rapport interdécile D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution des niveaux de vie ; D9 représente la valeur de revenu seuil qui sépare les 10 % les plus riches de la population des autres ; D1 représente la valeur de revenu seuil qui sépare les 10 % les plus pauvres de la population des autres. S20 désigne la masse des niveaux de vie totaux reçue par les 20 % des individus les plus modestes, S50 celle détenue par les 50 % les plus modestes.

Source : Insee, enquête BDF 2011.

13 Les inégalités s'accroissent entre 2001 et 2011

Indicateurs d'inégalités de niveaux de vie déclarée en Guyane en 2001 et 2011

Selon indicateurs	Niveau de vie 2001	Niveau de vie 2011
Moyenne (en €)	9 550	12 320
D1 (en €)	2 370	2 110
D5 (en €)	7 130	8 340
D9 (en €)	20 180	28 950
Q1 (en €)	3 570	3 850
Q4 (en €)	14 040	19 160
D9/D1	8,5	13,8
Q4/Q1	3,9	5
D5/D1	3	4
D9/D5	2,8	3,5
S20 (en %)	4,6	3,3
S50 (en %)	21,1	17,5
S80 (en %)	52,2	49,3
Nombre de personne sous le seuil de pauvreté local "réel"	36 280	61 162
Taux de risque de pauvreté local à 60% (en %)	25,8	30,2
Seuil de risque de pauvreté local (en €)	4 280	5 010

Lecture : en 2001, les 50 % des individus les plus pauvres cumulaient 21,1 % de la masse des niveaux de vie, en 2011 cette part a diminué pour passer à 17,5 %. Les 20 % de personnes les plus modestes (S20) disposent de 3,3 % de la somme des revenus disponibles par unité de consommation (UC), les 20 % les plus aisés perçoivent plus de la moitié de la somme des revenus disponibles par UC (complément à 100 de S80).

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

14 Le taux de pauvreté augmente, sauf pour les personnes seules

Taux de pauvreté local en 2001 et 2011 selon le type de ménage

	Taux de risque de pauvreté en 2001 (avec seuil local, en %)	Taux de risque de pauvreté en 2011 (avec seuil local, en %)	Différence en points entre 2011 et 2001
Personne seule	18,3	17,9	-0,4
Famille monoparentale	35,7	41,2	5,5
Couple sans enfant	8,8	11,4	2,6
Couple avec au moins un enfant	23,7	29,3	5,6
Ménage complexe	29,4	37,9	8,5
Ensemble	25,8	30,2	4,4

Lecture : en 2011, 41,2 % des individus guyanais vivant dans une famille monoparentale vivent sous le seuil de risque de pauvreté établi à 420 € par mois par unité de consommation.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011.

15 Le taux de pauvreté double pour les personnes de plus de 65 ans

Taux de pauvreté local en 2001 et 2011 selon la tranche d'âge de l'individu

	Taux de risque de pauvreté en 2001 (avec seuil local, en %)	Taux de risque de pauvreté en 2011 (avec seuil local, en %)	Différence en points entre 2011 et 2001
Moins de 35 ans	27,6	35,1	7,5
35 à 64 ans	26,0	28,3	2,3
65 ans et plus	15,8	28,9	13,1
Ensemble	25,8	30,2	4,4

Lecture : en 2011, 29 % des individus guyanais appartenant aux ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011.